



ENSEMBLE, INDIGNONS-NOUS ET FAISONS RESPECTER NOS DROITS!!!!

Depuis le 1er janvier 2012, la nouvelle convention collective de *l'aide et du soin à domicile* donne lieu à de multiples questions de la part des salariés.

Les employeurs de leur côté ne l'appliquent peu ou pas !!!



L'Union Locale CGT de Nantes a mis en place un collectif pour permettre aux salariés de mieux connaître leurs droits, de mettre tout en œuvre pour essayer de faire appliquer la nouvelle convention collective par les employeurs et de reconquérir les acquis supprimés par cette convention.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS GAGNER DE NOUVEAUX DROITS !!

NOS REVENDICATIONS :

- ☞ Indemnités kilométriques
- ☞ Assurance des véhicules personnels à la charge de l'employeur
- ☞ Respect des 70H/ minimum par mois
- ☞ Rémunération du temps d'organisation du travail 1H/mois
- ☞ Demande de carte pour horodateur
- ☞ Amplitude horaire : retour à 11H maximum
- ☞ Application de la convention concernant la prise en charge de l'assurance professionnelle
- ☞ Application du code du travail en ce qui concerne le jour de récupération après le dimanche travaillé
- ☞ Respect du temps réel effectif et consécutif
- ☞ Revalorisation à la hausse des grilles de salaires

✂.....

J'adhère à la CGT

Nom : _____ Prénom : _____
 Profession : _____
 Adresse : _____

 Téléphone : _____ Email : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Entreprise et adresse : _____

à renvoyer à UL CGT Nantes 1 place Gare de l'Etat, CP1, 44276 NANTES Cedex 2